
Devenez acteur de leur devenir en
soutenant la formation
professionnelle au sein de notre
établissement !



**TAXE
D'APPRENTISSAGE**

2025

 38 route de la Bassée - 62300 LENS

 06 43 31 03 26

 ufa@lyceestpaul-lens.fr

 www.lyceestpaul-lens.fr

 RUBRIQUE ENTREPRISE

Pourquoi choisir le lycée Saint- Paul Lens ?

Accompagner, Stimuler et Valoriser le potentiel de nos jeunes en investissant dans l'avenir de l'éducation au Lycée Saint- Paul de Lens.

Votre versement de taxe d'apprentissage est une ressource indispensable au développement de formations pédagogiques innovantes et de projets d'avenir

Elle permettra de former la génération de professionnels de demain.

Ensemble, bâtissons un avenir brillant !

Le lycée Saint Paul propose des formations dans le domaine :

du COMMERCE

Baccalauréat professionnel
Métiers du Commerce de la Vente
BTS Commerce International &
Licence générale Commerce Vente
Marketing



de la COMMUNICATION VISUELLE

Baccalauréat professionnel
Communication Visuelle Pluri média

de la COMPTABILITE ET GESTION

BTS Comptabilité et Gestion
Bachelor Responsable de Mission en
cabinet d'Expertise Comptable



de la LOGISTIQUE ET DU TRANSPORT

BTS Gestion des Transports et
Logistique Associée

Le lycée Saint Paul , c'est aussi des formations en apprentissage !

**Comment verser votre taxe
d'apprentissage?**

du 26 mai au 24 octobre 2025



**Accéder à Soltéa
avec vos identifiants**

Sélectionner et affecter la totalité ou un pourcentage de votre taxe d'apprentissage à notre établissement à l'aide des identifiants :

Code UAI : 0622114L

Siret : 300 483 807 000 24

